

exprima des doutes quant à la sagesse de la procédure par laquelle des projets de conventions bilatérales étaient remplacés par un projet de convention générale, tandis que Sir Cecil Hurst (Grande-Bretagne) crut qu'il serait sage de s'assurer, avant de déclarer la convention ouverte à l'accession générale, quels sont les gouvernements qui favoriseraient les accords bilatéraux. Autrement, il y aurait danger qu'un état de choses semblable à celui de 1923 et 1924 se reproduisît. Finalement, le projet fut approuvé et renvoyé à la Troisième Commission.

## DEUXIÈME COMMISSION

### (ORGANISATIONS TECHNIQUES)

#### *Organisation économique*

La question la plus importante soumise à la Deuxième Commission fut la discussion du rapport présenté par M. Loucheur (France) traitant de l'organisation économique de la Société des Nations et des travaux accomplis depuis 1927, alors que la Huitième Assemblée avait recommandé à l'examen favorable de tous les gouvernements, les résolutions de la Conférence économique internationale.

Le rapport, après avoir exprimé la satisfaction générale des progrès accomplis, a constaté que tous les Etats avaient signé la Convention pour l'exécution des sentences arbitrales étrangères et que cinq nouvelles ratifications étaient venues s'ajouter au Protocole de 1923 relatif aux clauses d'arbitrage. Le rapport a aussi émis le vœu que le travail préparatoire à l'établissement d'une nomenclature douanière simplifiée et unifiée, soit bientôt mené à bonne fin; que le Comité économique établisse une doctrine en matière de politique commerciale, poursuive les études entreprises relativement aux mesures vétérinaires et aux problèmes touchant le charbon et le sucre. Il recommande aussi un examen systématique des problèmes de l'agriculture.

L'honorable C. A. Dunning (Canada), en parlant du rapport, déclara qu'il était, à son avis, de la plus haute importance de voir se continuer et se développer l'œuvre du Comité économique, car nulle part ailleurs qu'à Genève pouvaient se discuter des questions économiques d'un point de vue international.

#### *Organisation d'Hygiène*

Le rapport de l'Organisation d'Hygiène fit voir l'utilité croissante de cette branche des activités de la Société des Nations. En outre des nombreuses séances des différentes commissions de la variole, du cancer et du paludisme, il y est fait mention de la collaboration grandissante avec l'Amérique latine et avec l'Extrême-Orient par le Bureau de Singapour qui a pu, au cours de l'année, signaler des cas d'infection à bord de pas moins de 162 navires. L'échange de personnel médical et d'hygiène publique et la nouvelle expérience dans l'étude de l'hygiène rurale sont d'excellents moyens de faire mieux connaître l'œuvre de la Société. Le délégué japonais a dit beaucoup de bien du travail accompli par le Bureau de Singapour, tandis que le travail dans le domaine de l'hygiène rurale a fait l'objet de commentaires favorables de la part des représentants de la Pologne et de l'Inde.

#### *Communications et Transit*

Les travaux de cette organisation furent aussi nombreux que variés. La réorganisation des comités spéciaux constitués par la Commission consultative et technique, a permis à celle-ci de s'assurer une coopération active dans plus d'un endroit, et la Commission permanente de Transport par chemins de fer compte maintenant un nombre de nouveaux membres distingués possédant des connaissances particulières en matière de développement des transports par chemins de